

## Appel à propositions : Juin 2022

Revue *Communications* (2024)  
<http://www.iiaac.cnrs.fr/rubrique63.html>

**Date limite d'envoi : 8 juillet 2022**

### SITUATION PRÉSENTE ET AVENIR DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

*Communications* entend participer aux débats internationaux autour de la situation des sciences humaines et sociales et de leur devenir par un numéro organisé autour de trois grands types de questions :

1 redéfinitions des disciplines et rapports entre sciences humaines et sociales et sciences de la nature :

\* Les sciences humaines et sociales font aujourd'hui face à la nécessité de mises à jour sinon d'aggiornamentos qui tiennent à des motifs proprement internes et épistémologiques, liés aux discussions entre disciplines, aux nouveaux agencements de rapports entre SHS et sciences de la nature (anthropologie cognitive, épigénétique, AI et philosophie de l'esprit, etc.) et aux questionnements quant à leur mode d'administration de la preuve.

\* Les rapports entre sciences sociales et sciences humaines varient selon les traditions nationales et les rapports historiquement institués par les Etats avec les sciences humaines et sociales : appel aux sciences sociales dans le cadre des Plans successifs en France au long de la V<sup>e</sup> République ; appel aux sciences sociales aux Etats-Unis après 1945 après les totalitarismes des années 1930 en Europe ; aujourd'hui critiques des sciences sociales au nom des sciences humaines et des humanités autour des questions de patrimoine et d'identités ; à l'inverse, aux Etats-Unis : humanités critiques vs sciences sociales (économie, science politique, dans une moindre mesure sociologie) majoritairement positivistes ou expertes, dominées par les « quantitativistes » ;

\* Questions posées aux SHS dans le débat avec les autres sciences : le fait qu'elles ne sont pas des sciences expérimentales et débats autour de l'administration de la preuve. Les SHS qui ne posent pas problème aux autres sciences sont les approches quantifiées ou fortement formalisées (économie, démographie, sociologie quantitative, géomatique, histoire quantitative, science politique expérimentale, linguistique...). L'émergence des humanités numériques a ici joué un rôle important : pour la plupart de leurs développements, elles permettent de traiter de vastes corpus auparavant inaccessibles et désormais traitables avec des méthodes numériques ou reproductibles. Les sciences cognitives constituent un autre cas intéressant de travail entre tenants de l'expérimentation et théoriciens (la prise en compte des émotions dans l'analyse du fonctionnement cognitif). Lorsque les approches sont uniquement qualitatives, le sentiment des autres sciences est qu'il s'agit au fond d'opinions, peu vérifiables et donc peu sûres. Autre question pendante : la question de l'évolution du statut de la notion de vérité, de la notion de vérité factuelle (dans le cadre des discussions autour de la frontière entre factualité et fiction : cette frontière est-elle en train de se défaire ?)

\* Ces discussions, aménagements et nouveaux fronts affectent de manière différenciée les disciplines : ils opèrent aussi une redistribution et créent une nouvelle hiérarchie entre les disciplines.

2- liberté académique et autonomie institutionnelle; tension entre liberté académique et liberté d'expression. Contexte des réformes en cours (New Public Management) visant à faire évoluer et à intégrer les institutions universitaires dans un marché mondial unifié du savoir. Les réformes de grande ampleur concernent le rôle et la fonction des universités, leur gouvernance, l'introduction des classement mondiaux.

Paradoxalement, c'est souvent en Europe qu'on semble mal équipé pour imposer la "boîte noire" qui devrait exister entre financements (public ou privé) et recherche produite. Le Conseil de l'Europe s'est saisi de cette question en 2019 : cf le colloque « Academic Freedom, University Autonomy And Democracy's Future In Europe ».

3- les critiques et « attaques » dont les SHS font actuellement l'objet, selon des raisons et des intensités différentes, dans les contextes de régimes autoritaires, de démocraties dites « illibérales » ou de démocraties libérales. Il s'agit de livrer un état des lieux, à travers une série d'études de cas par pays : Chine, Japon, Russie, Inde, Turquie, Brésil, E-Unis, Hongrie, France, Tunisie.

Les questions les plus vives concernent l'histoire et les usages publics et politiques du passé ; le genre ; la race ; l'utilité sociale des SHS ; le rapport à la responsabilité ; la difficulté des communautés à se gérer ; le fait que les SHS seraient déconnectées des politiques d'Etat et des évolutions sociales.

Nous sollicitons des projets d'articles de doctorant(e)s, de post doctorant(e)s ou de chercheurs confirmés traitant réflexivement de leur expérience autour des deux thèmes suivants : la possible normalisation de la recherche par le biais des bourses de thèse sur les choix et les travaux des étudiants ; les menaces portant aujourd'hui sur l'accès au terrain, notamment pour les anthropologues et les sociologues.

Calendrier :

Les **propositions de contributions** sur ce thème doivent être envoyées pour le **8 juillet 2022** sous la forme d'un résumé de 3000 signes environ (document Word), assorti d'une courte bibliographie. Elles doivent comporter le nom de l'auteur, son éventuelle affiliation professionnelle et son courriel, et être adressées à [revue-communications@ehess.fr](mailto:revue-communications@ehess.fr) avec la mention « Situation présente et avenir des SHS » en objet du message. Elles seront examinées en double aveugle et feront l'objet d'une réponse au plus tard **le 31 juillet 2022**. Les articles proposés devront être des inédits et être rédigés en français. Les articles correspondant aux propositions acceptées (25 000 signes, espaces compris) devront être remis **le 31 janvier 2023** au plus tard, mis aux normes typographiques de la revue et assortis d'un résumé de 5-6 lignes en français, anglais et espagnol, comprenant le titre traduit.